



**HAL**  
open science

## Master Vieillissement, sociétés, technologies

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Vieillissement, sociétés, technologies. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02041138

**HAL Id: hceres-02041138**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041138>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Vieillesse, société, technologies

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Cognition - Education - Sociétés

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Vieillesse, société, technologies* est une formation récente (2012 sous sa forme actuelle) qui s'inscrit dans l'offre de l'UFR de sciences humaines et sociales de l'UPMF. Le programme de la 1<sup>ère</sup> année de master (167 heures CM, 91 heures TD en présentiel) est consacré à une présentation pluridisciplinaire (démographie, droit, sociologie, économie, psychologie) de la problématique du vieillissement ainsi qu'à des éléments de cadrage sur le contexte politique et institutionnel qui la structure. Le M1 compte en moyenne 17 étudiants. Trois spécialités, à orientation professionnelle et recherche, sont proposées en 2<sup>ème</sup> année : *Médiation médico-sociale, bien vieillir, dépendance et cas complexes* qui accueille 14 étudiants en moyenne ; *Evaluation et management des politiques sociales* dont les effectifs sont d'une quarantaine d'étudiants ; *Gérontechnologie* qui reçoit environ cinq étudiants par an. De ces trois spécialités, seule *Médiation médico-sociale, bien vieillir, dépendance et cas complexes* (166 heures CM et 68 heures TD présentielle) est exclusivement portée par l'UFR SHS. La spécialité *Evaluation et management des politiques sociales* (360 heures CM en présentiel ou EAD) dépend de la Faculté d'économie de l'UPMF et la spécialité *Gérontechnologie* (166 heures CM et 68 heures TD en présentiel) est portée par l'UFR de médecine de l'Université Joseph Fourier - Grenoble.

Cette mention couvre un champ vaste de connaissances et de compétences intégrant aussi bien la conceptualisation de la question du vieillissement à partir de plusieurs disciplines (SHS, économie, médecine) que les différents niveaux d'intervention dans le domaine de la gérontologie : conception, accompagnement, animation de projet, évaluation des politiques publiques, promotion de services et de technologies novateurs visant l'amélioration des situations individuelles et collectives.

La dimension professionnelle et recherche du master lui donne une double vocation : à la fois celle de former des professionnels (en formation initiale ou continue) qui seront amenés à animer et coordonner le secteur de la gérontologie à différentes échelles et celle de développer la recherche autour de la grande question de société que constitue le vieillissement des populations.

Le master accueille aussi bien des professionnels des domaines sanitaires, sociaux, administratifs ou médico-sociaux, que des étudiants issus de formations spécialisées dans le domaine sanitaire et social ou gérontologique, ou venant de formations généralistes en sociologie ou en psychologie. La formation est ouverte aux VAE et VAP.

## Avis du comité d'experts

La réunion de ces trois spécialités donne à la mention un caractère complet et original. La diversité des intervenants issus des sciences humaines et sociales, de l'économie, de la médecine et de plusieurs milieux professionnels relevant du secteur de la gérontologie fonde sa pluridisciplinarité qui se reflète également dans le profil des publics (en formation initiale ou continue, du secteur sanitaire et social ou non) qu'elle accueille.

La logique d'acquisition progressive de connaissances en M1 (à partir des éclairages disciplinaires du vieillissement et de sa contextualisation politico-institutionnelle) puis, de compétences en M2 (à travers l'offre proposée par les trois spécialités axées chacune sur des formes d'intervention distinctes et complémentaires) assure une bonne adéquation de la structure et du contenu des enseignements de la mention avec ses objectifs de professionnalisation.

Les objectifs de la spécialité *Médiation médico-sociale, bien vieillir, dépendance et cas complexes*, à finalité recherche et professionnelle, sont très larges puisqu'ils renvoient aussi bien à l'analyse, l'évaluation, la conception de projet qu'à l'accompagnement, l'animation et la gestion d'équipes, tout en s'inscrivant davantage à une échelle locale. Les cadres d'emplois visés sont la coordination gérontologique, l'animation de réseaux médico-sociaux, l'accompagnement médico-social et la gestion de cas complexes dans le cadre de différents dispositifs.

La spécialité *Evaluation et management des politiques sociales* (EMPS), à finalité recherche et professionnelle, anciennement reliée au master *Economie internationale et globalisation* forme des professionnels à l'expertise des politiques sanitaires et sociales à un niveau local, national ou international. Elle est donc davantage centrée sur les cadres structurant les modèles d'action et donne lieu à une grande variété de débouchés bien renseignés : institutions et organisations à vocation sanitaire, associations, ONG, ministères, cabinets de consultants etc.

La spécialité *Gérontechnologie* (G), à finalité recherche et professionnelle, vise la formation des professionnels à la connaissance des services et technologies innovants pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de dépendance. Elle correspond aux besoins d'un nouveau marché en plein essor. Le dossier présenté sur cette spécialité est peu fourni, en raison sans doute de son ouverture très récente, ce qui rend son analyse difficile.

Si l'objectif de professionnalisation est très identifiable sur l'ensemble de la mention, celui du développement de la recherche dans le domaine du vieillissement est peu clair. Les données issues d'Apogée enregistrent une seule poursuite en doctorat depuis 2009. Le dossier en indique trois (une dans chaque spécialité). La formation profite d'un environnement de recherche dense et dynamique (implication des enseignants-chercheurs de la formation dans des programmes de recherche, nombreux séminaires et colloques). La synergie entre la recherche et l'enseignement est tout à fait remarquable, mais l'option d'un parcours recherche dans le cadre du master n'est pas clairement définie. Le master se présente comme « indifférencié », offrant un débouché en termes de professionnalisation ou de recherche mais peu d'éléments permettent d'apprécier comment se dessine concrètement cette 2<sup>nd</sup>e orientation du cursus et ses liens avec la 1<sup>ère</sup>. Un 1<sup>er</sup> choix (éventuellement réversible en M2 dans le cadre de deux spécialités) se situe à la fin du 1<sup>er</sup> semestre du M1, au niveau de l'UE7 qui propose soit un TP alliant théorie et pratique autour de la thématique corps et société, soit un cours « d'approfondissement de la recherche ». Un 2<sup>nd</sup> choix se fait en M2 dans le cadre de deux spécialités (*Médiation médico-sociale* et *Gérontechnologie*) au niveau de l'UE3 qui propose soit un cours de méthodologie d'« évaluation de la qualité », soit un cours « d'approfondissement de la recherche ». Il est également précisé que la spécialité *Evaluation et management des politiques sociales* présente une UE, orientée recherche sous forme de séminaires. Enfin, les étudiants sont impliqués de manière ponctuelle ou durable dans des travaux de recherche grâce à la politique de recherche contractuelle forte qui anime la vie des centres et organismes de recherche au sein desquels s'ancre la mention. Ceux qui souhaitent s'orienter vers la recherche se voient proposer un stage en laboratoire dans le cadre d'un projet de recherche en cours mais les modalités d'évaluation de ce stage ne sont pas détaillées.

L'ensemble de ces éléments ne permet toutefois pas de répondre au manque de précisions sur la distinction ou la complémentarité existant ou non entre le diplôme recherche et le diplôme professionnel, déjà souligné lors de la précédente évaluation. Le problème n'est que très partiellement abordé dans le dossier lorsqu'il est précisé « qu'il faudra penser à l'avenir des formes d'évaluation complémentaires pour les étudiants inscrits dans un parcours recherche ».

En M2, le volume des enseignements significativement variable d'une spécialité à une autre (166 heures CM et 68 heures TD présentiels pour les spécialités MMS et G ; 360 heures CM pour la spécialité EMPS) n'est pas explicité ou justifié mais paraît faible en ce qui concerne les spécialités MMS et G. On regrettera de ne pas avoir de schéma détaillant la structure du M1 et celles des trois spécialités afin d'apprécier la part commune (en quantité et nature des contenus) et la part spécifique à chaque spécialité et d'éventuellement mieux cerner l'existence d'un parcours recherche. Il est également regrettable que les volumes d'enseignement pour le M1 et la spécialité G, précisés dans le bilan, ne correspondent pas à ceux calculés à partir du tableau annexe de l'équipe pédagogique (l'écart est de 10 heures pour le M1 et de 100 heures pour la spécialité *Gérontechnologie*).

La formation *Vieillesse, société, technologies* s'inscrit dans la lignée d'anciennes formations de l'UMPF impliquées depuis les années 1970 dans les domaines de la santé et du vieillissement. Cette généalogie assure une position singulière et forte du master dans son établissement et son territoire mais également au niveau national (quelques autres formations de M2 orientées sur la thématique du vieillissement existent mais ciblent plus généralement la gestion des établissements ou des services médico-sociaux) et international (pour une spécialité). La formation reflète également son souci d'évoluer face à la demande sociale et politique forte qui émane des mutations démographiques du vieillissement et aux transformations technologiques.

L'ancrage historique et territorial de la formation, la politique de recherche contractuelle des centres de recherche qui gravitent autour de la formation ainsi que le profil des intervenants professionnels de la formation présagent de la richesse de son réseau socio-économique qu'on regrettera toutefois de ne pouvoir apprécier de manière plus détaillée. De par la réunion de ses trois spécialités, le master mobilise trois UFR (SHS, Faculté d'économie de Grenoble, UFR de médecine de l'université Joseph Fourier) et deux établissements (UPMF, UJF), ce qui lui fait occuper une position privilégiée dans l'offre de formation de l'établissement en constituant une poursuite d'études pour des étudiants provenant de différentes filières (extérieures et intérieures à l'établissement). Il est regrettable que les liens entre les équipes pédagogiques de chaque spécialité ne soient pas davantage précisés, ce qui permettrait de mieux cerner le fonctionnement d'ensemble du master.

L'équipe pédagogique du master est composée d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de professionnels. Ces derniers représentent 40 % des intervenants et proviennent de secteurs socio-économiques variés, ciblés par la formation. La répartition entre les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les professionnels dans les spécialités est difficile à apprécier. Les tableaux en annexe récapitulant la composition de l'équipe pédagogique de la mention et des spécialités sont inégalement remplis (le tableau de la spécialité EMPS ne précise pas les grades des membres de l'équipe ; des chargés d'enseignement de l'UPMF, de l'INED, du CNRS et de l'IEP de Grenoble sont placés dans la catégorie « professionnels ») et ne sont pas analysés. On regrettera que la dimension « psychologie » ne fasse pas aussi l'objet d'un enseignement théorique par un enseignant-chercheur alors que l'environnement universitaire local le permettrait.

Plusieurs aspects importants concernant l'équipe pédagogique sont mis en avant dans le bilan de la mention et des spécialités mais pourraient être davantage détaillés : le 1<sup>er</sup> est la synergie entre l'enseignement et la recherche. La recherche est en effet présentée comme un pilier de l'enseignement en raison notamment des projets auxquels les enseignants-chercheurs et les chercheurs CNRS qui interviennent dans la formation participent. Mais le statut des structures de recherche auxquelles s'adosse la formation n'est pas précisé (unités de recherche PACTE, CREG, LIP, AGIM, structure fédérative de recherche *Santé et Société*), ce qui donne une image incomplète du paysage de la recherche qui entoure la formation et dont le rôle est pourtant présenté comme crucial. Un 2<sup>ème</sup> aspect réside dans la stabilité de l'équipe (80 % des enseignants interviennent dans la formation depuis sa création, en 2012), ce qui favorise des formes de collaboration entre les intervenants et des passerelles entre les enseignements. Ce point pourrait être davantage valorisé au travers d'exemples permettant d'apprécier plus concrètement les formes de mutualisation à l'œuvre dans un contexte où chaque spécialité a sa propre équipe pédagogique. De même, s'il est précisé que chaque responsable de spécialité participe aux enseignements de M1 et que plusieurs intervenants concourent aux enseignements de plusieurs spécialités, l'absence de schéma détaillant la structure du M1 et celles des trois spécialités (point déjà soulevé plus haut) ne permet pas d'évaluer correctement ces efforts de mutualisation. Un 3<sup>ème</sup> aspect concerne la gouvernance de la formation qui est assurée dans le cadre des jurys, des conseils de master (dont le rythme n'est pas précisé) et d'une réunion de bilan à la fin de l'année. L'absence de précision sur la composition de l'équipe ne donne qu'une vue très partielle du pilotage de la formation.

Bien que le nombre total d'étudiants de la mention se distribue de façon inégale suivant les spécialités, cette formation semble particulièrement attractive, nationalement, voire internationalement (notamment la spécialité EMPS). Les effectifs du M1 sont relativement stables (entre 16 et 19 étudiants). Les effectifs du M2 (entre 50 et 60 étudiants) témoignent de la forte attractivité de la formation, en particulier la spécialité EMPS qui accueille entre 32 et 48 étudiants. L'écart important d'effectifs entre le M1 et le M2 (du simple au triple) ces trois dernières années objective un recrutement majoritairement extérieur au M1 de la mention et soulève un problème d'articulation entre le M1 et le M2 dont les enjeux ne sont pas identifiés.

La création très récente de la spécialité *Gérontechnologie* (octobre 2012) permet de relativiser ses effectifs très faibles (entre quatre et six étudiants). Le recrutement est majoritairement externe aux licences sanitaires et sociales ou gérontologiques (30 %). La majorité des étudiants en M1 est issue des L3 de sociologie (40 %) et de psychologie (20 %). L'attractivité de la mention au titre de la formation continue (FC) est à souligner (10 % en M1) et participe de l'hétérogénéité des profils des étudiants. Il est regrettable que les conséquences de cette hétérogénéité renforcée par la possibilité d'entrée dans le master par VAE ne soient pas analysées. Le taux d'insertion professionnelle est très bon (de 75 % à 100 % à 30 mois) mais le faible nombre de répondants dans certaines spécialités rend difficile l'interprétation, de la même façon qu'il convient de relativiser le faible taux de validation à l'issue d'une année de M2 (56 % en 2012) compte tenu du nombre important d'étudiants en FC, lesquels valident le plus souvent en deux ans.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'ancrage de la formation dans la recherche est fort. La majorité des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans le master sont associés à différentes unités de recherche (PACTE, CREG, LIP, AGIM) et sont impliqués dans des programmes de recherche en lien direct avec les thématiques du vieillissement. La synergie entre l'enseignement et la recherche est d'autant plus importante qu'une politique contractuelle de recherche existe depuis longtemps dans l'établissement. Le rôle de la structure fédérative de recherche santé et société mériterait d'être davantage détaillé. Un organigramme aurait été très utile pour mieux comprendre la place de la recherche dans la formation. Cet environnement profite pleinement aux étudiants qui ont la possibilité de se familiariser au monde de la recherche à travers leur participation à des séminaires et leur éventuelle association à des recherches en cours. Cependant, si la synergie entre l'enseignement et la recherche est constitutive du master, la formation à la recherche est paradoxalement très peu renseignée dans le dossier au point de remettre en question la qualification « recherche » du master. L'option d'un parcours recherche n'est en effet évoquée qu'à quelques reprises sans que sa structure ou ses modalités de
-----------------------	---

	validation ne soient précisées, alors même que les capacités d'encadrement des étudiants sur le plan des mémoires de recherche sont soulignées. Le choix que doit faire l'étudiant au niveau de l'UE7 (en M1) et de l'UE3 (en M2) (avec l'option « approfondissement de la recherche ») et la possibilité d'un stage dans un laboratoire de recherche, sont les seuls éléments (non développés) permettant de relever l'existence d'un parcours recherche. Il est regrettable de constater la quasi-absence de poursuite en doctorat, peu compatible avec un master orienté recherche.
Place de la professionnalisation	Ce volet est particulièrement convaincant en raison du réseau socio-économique local dans lequel s'inscrit la formation, de la part réservée aux enseignements professionnels (40 %) dans la formation et de l'élaboration d'un projet tuteuré, encadré par les intervenants professionnels.
Place des projets et stages	Les stages font l'objet d'un rapport analytique et d'une évaluation sur site. La durée, la forme (alternance ou non) ainsi que les modalités de validation des stages sont variables en fonction des spécialités. La raison de cette organisation différente n'est pas explicitée. Le démarrage du stage au second semestre, comme c'est le cas dans les spécialités MMS et en G semble pénaliser les étudiants en FI, inégalement préparés aux contacts avec les milieux professionnels. Le stage échelonné sur cinq mois avec un rythme alterné proposé par la spécialité EMPS semble être une formule plus profitable aux étudiants.
Place de l'international	La dimension internationale du master est conséquente mais variable en fonction des spécialités. Elle est un des points forts de la spécialité EMPS qui profite d'un partenariat solide avec le Brésil de par une double diplomation (30 ECTS dans chaque formation) avec la PUC de Sao Paulo et le Mestrado de Serviço Social. La politique d'ouverture internationale conduite par la spécialité se développe également grâce à l'enseignement à distance qu'elle a su mettre en place, qui attire près de 40 % d'étudiants hors du territoire métropolitain. La spécialité MMS est en train de mettre en place deux conventions avec l'Université Cheik Anta Diop de Dakar et l'Université de Laval au Québec.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès au M1 est sélectif : entre 16 et 19 étudiants ont été retenus chaque année entre 2011 et 2013 (le nombre total de candidatures n'est pas fourni, on sait simplement qu'il y a entre 30 et 40 candidatures externes). Ni les raisons, ni les modalités de cette sélection ne sont indiquées. La baisse du taux de réussite à l'issue du M1, qui est passé de 81 % en 2011 à 68 % en 2012, interroge d'autant plus l'efficacité de la procédure de sélection et pourrait judicieusement faire l'objet d'une analyse de la part de la mention. Les procédures de sélection propres à chaque spécialité varient considérablement d'une spécialité à une autre et sont inégalement détaillées, ce qui rend difficile l'analyse. La spécialité MMS n'a pas de dispositif spécifique. L'admission en EMPS se fait sur dossier et entretien, mais les modalités de la sélection ne sont pas précisées. Seule la procédure d'admission dans la spécialité <i>Gérontechnologie</i> est claire et précise.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se font essentiellement en régime présentiel et sont regroupés sur une semaine chaque mois afin que les étudiants en FC puissent y assister. La spécialité EMPS propose une option EAD pour lequel la plate-forme moodle est utilisée.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont malheureusement peu précisées. On ne dispose que de quelques éléments qui sont difficiles à analyser sans un schéma global. En M1, l'évaluation repose pour moitié sur un contrôle continu et pour moitié sur des examens finaux. En M2, l'évaluation est très variable d'une spécialité à une autre. L'évaluation de la spécialité EMPS : 40 % en régime continu, 60 % en régime terminal. Le stage représente 10 ECTS. L'évaluation de la spécialité MMS ne repose que sur du contrôle continu (dossiers, notes, synthèse). Les écarts enregistrés au niveau des normes d'évaluation apparaissent très discutables en termes d'égalité de traitement au sein d'un même diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	Des projets sont évoqués (outil d'autoévaluation de sa propre évolution par l'étudiant) mais le suivi actuel est peu renseigné. L'évaluation du stage de M2 est présentée comme une étape déterminante de ce suivi. Le nombre restreint d'étudiants dans deux des spécialités facilite un suivi individualisé.
Suivi des diplômés	Le taux de validation du M2 enregistre une baisse notable (68 % en 2011 et 56 % en 2012) qui n'est pas commentée au-delà du fait que le nombre de diplômés doit être relativisé en raison du nombre d'inscrits qui valident en deux ans, qui

	n'est malheureusement pas précisé. Les données relatives au suivi de l'insertion professionnelle se limitent à l'enquête réalisée par l'établissement. Un questionnaire lancé par une spécialité auprès d'anciens est en cours d'étude. Le taux d'insertion professionnelle est très inégale en fonction des spécialités et reste surtout difficile à interpréter en raison du nombre faible, voire quasi-nul de diplômés qui répondent aux enquêtes (un répondant pour la spécialité MMS). Le très faible nombre de poursuites en doctorat alimente le questionnement sur la pertinence de l'orientation recherche et professionnelle de la mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais un conseil d'orientation du master s'en rapproche. Il se tient en moyenne deux fois par an et réunit les responsables de chaque spécialité, deux enseignants par spécialité, des représentants des unités de recherche d'adossment au master et des professionnels du secteur, en vue de faire évoluer la formation. Il est regrettable que les étudiants ne soient pas invités à participer à ce conseil. Des procédures d'autoévaluation basées sur l'avis des étudiants sont évoquées (questionnaires passés auprès des étudiants à la fin de chaque semaine dans la spécialité EMPS et questionnaires ou évaluation de chaque enseignement prévue dans la spécialité <i>Gérontechnologie</i> ) mais ne sont pas explicitées.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Ancrage historique de la formation.
- Diversité des approches mobilisées dans le contenu de la formation.
- Ouverture à l'international d'une spécialité (EMPS).

### Points faibles :

- Dossier très incomplet et imprécis qui rend l'évaluation difficile.
- Double orientation de la formation, professionnelle et recherche, rendue très incertaine par la faiblesse remarquable du nombre de doctorants.
- Absence de données sur le parcours d'origine des entrants en M2.
- Faible proportion d'étudiants de M1 poursuivant en M2.
- Manque de données sur les métiers spécifiques exercés par les diplômés.

### Conclusions :

La mention *Vieillesse, société, technologies* couvre une offre de formation très complète et originale sur la question du vieillissement mais peu intégrée entre le M1 et le M2 comme entre les spécialités du M2. La dimension recherche de la mention, qu'il s'agisse des modalités de la formation à la recherche, de l'évaluation de celle-ci et des liens (ou non) entre le diplôme professionnel et le diplôme recherche, n'est pas identifiable et doit être clarifiée. Le très faible nombre de poursuites en doctorat renforce ce constat. L'ouverture à l'international d'une spécialité, en particulier avec le Brésil, est à signaler tant dans la recherche de partenariats que de la diffusion de l'enseignement grâce à la mise en place d'un enseignement à distance. Le projet pédagogique de la mention, dont la cohérence nécessiterait un pilotage affirmé de la part de l'équipe pédagogique, apparaît peu intégré. L'articulation entre le M1 et le M2 n'est pas lisible et les spécialités enregistrent des différences considérables (en particulier dans l'organisation des enseignements, les modalités d'évaluation ou encore les effectifs d'étudiants) qui ne sont pas justifiées ou analysées, ce qui conduit à les percevoir repliées sur elles-mêmes.



## Éléments spécifiques des spécialités

### Médiation médico-sociale, bien vieillir, dépendance et cas complexes

Place de la recherche	<p>Cette spécialité est résolument ouverte sur la recherche. L'implication de ses enseignants-chercheurs dans des réseaux de recherche (dont la Structure Fédérative de Recherche Santé et société), l'offre de séminaires et de colloques qu'elle porte ainsi que les dynamiques d'échange du RT7 de l'AFS (réseau thématique sur le vieillissement) en sont les principales illustrations. On regrette ainsi d'autant plus, dans ce contexte qui réunit tous les éléments propices à une formation des étudiants à la recherche, la description très informelle d'un parcours recherche, réduit à l'option « approfondissement à la recherche » dans le cadre d'une UE et à l'association potentielle d'étudiants à des recherches en cours. L'absence d'indication concernant un mémoire et une soutenance du travail de recherche et l'absence de poursuite en doctorat ne font qu'appuyer la remise en question de la finalité P et R de la spécialité.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le volet de la professionnalisation est le plus développé dans cette spécialité. La 2<sup>ème</sup> année de master est en effet consacrée à l'acquisition de compétences professionnelles et thématiques (allant du vieillissement normal au vieillissement pathologique). Les compétences acquises visent à l'analyse, l'évaluation, la conception de projet, l'accompagnement, l'animation et la gestion d'équipes. Sur les 225 heures d'enseignement (hors stage), 100 heures y sont plus particulièrement consacrées et sont animées par une dizaine d'intervenants professionnels issus des collectivités territoriales et du secteur de l'économie sociale et solidaire. A ces enseignements s'ajoute une dizaine de conférences par an organisées par le milieu gérontologique ainsi que des engagements ponctuels autour d'évènements locaux autour des problématiques du vieillissement.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages sont au cœur du processus de professionnalisation. Ils font l'objet d'un rapport analytique et d'une évaluation sur site. Les soutenances réunissent un enseignant-chercheur et un professionnel du secteur gérontologique. La façon dont ils sont préparés et accompagnés pendant leur réalisation est peu précisée. La durée du stage, de 420 heures, est auto-analysée comme inadaptée à la réalisation d'un projet, encourageant certains étudiants à choisir de prolonger leur mission (jusqu'à un mois). Même si une réorganisation du stage est envisagée, il est regrettable que ce point ne soit pas davantage analysé (s'agit-il par exemple d'étudiants en FI, éventuellement moins enclins à l'expérience de terrain ? Dans quelle mesure la prolongation du stage les pénalise-t-elle éventuellement dans leurs autres validations ?).</p>
Place de l'international	<p>Plusieurs éléments témoignent de la place notable de l'international dans la spécialité, mais certains mériteraient d'être mieux précisés. Il est à déplorer que l'accueil d'étudiants étrangers ne soit par exemple pas mieux renseigné en termes d'effectifs, d'institutions d'origine, ou de pays d'origine. L'implication de la spécialité dans un réseau international (REIACTIS) donne lieu à la tenue de séminaires internationaux. Deux conventions sont en cours d'élaboration - d'une part, avec l'université de Cheik Anta Diop de Dakar et le CHU Le Dantec, d'autre part, avec l'université de Laval au Québec - et indiquent une sensibilité à la dimension globale de la recherche aujourd'hui.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Cette spécialité est la 2<sup>nde</sup> du master en nombre d'étudiants. 12 étudiants en 2011/2012 et 2012/2013 soit 20 % et 24 % et 18 étudiants en 2013/2014 (30 % des étudiants). Il est regrettable que le nombre de candidats inscrits indiqué dans les fiches de synthèse diffère de celui mentionné dans le dossier d'évaluation globale et de celui figurant dans les tableaux récapitulatifs. Ni les modalités de recrutement spécifiques à la spécialité, ni le nombre de candidatures qu'elle reçoit ne sont renseignés. Le faible effectif de la spécialité (14 étudiants en moyenne par an) permet un suivi individualisé qu'il aurait été intéressant de voir davantage précisé.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le projet pédagogique de la 2<sup>ème</sup> année de master est consacré à l'acquisition de compétences professionnelles ou de recherche balisée par une logique de spécialisation progressive accordant une place croissante au questionnement éthique (vieillesse normale puis, pathologique). Les enseignements se font en régime présentiel et sont organisés sur une semaine chaque mois, de telle façon que les étudiants en FC puissent y assister. La place du numérique ne fait malheureusement l'objet d'aucun développement dans la période actuelle (EAD et MOOC envisagés).</p>

Evaluation des étudiants	L'évaluation des enseignements se fait en contrôle continu dont les modalités sont variées (dossiers, exposés, notes de synthèse...) et se rapprochent des situations de terrain. Il aurait toutefois été intéressant que soient précisés des indicateurs de compétences afin de mieux cerner les modalités de contrôle des connaissances et des compétences et leur éventuelle articulation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences sont listées dans l'AAD et la fiche RNCP. Un projet d'outil d'autoévaluation de sa propre évolution par l'étudiant est envisagé mais le suivi actuel de l'acquisition des compétences professionnelles est analysé comme un point faible de la formation.
Suivi des diplômés	Les données recueillies sur Apogée et fournies par l'observatoire figurent dans le dossier mais sont peu commentées. On ne note aucune poursuite en doctorat ce qui alimente les questionnements formulés plus haut sur la dimension recherche de la spécialité dont le taux de validation est par ailleurs en baisse (83 % en 2011, 58 % en 2012). L'insertion professionnelle apparaît excellente (100 %) mais ininterprétable en raison du nombre extrêmement faible de répondants (un répondant en 2013, cinq en 2014). Une enquête interne basée sur un questionnaire soumis à l'ensemble des étudiants (30 réponses sur 55 sollicitations) en 2014 est en cours d'étude.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage propre à la spécialité est peu explicité. Deux points sont laconiquement évoqués. L'équipe pédagogique réalise deux bilans annuels. Il est fait état d'un conseil de master au niveau de la mention qui réunit les intervenants du master (enseignants-chercheurs, chercheurs et professionnels) mais auquel les étudiants ne sont malheureusement pas conviés.

### Evaluation et management des politiques sociales

Place de la recherche	La place de la recherche renvoie essentiellement à l'implication des enseignants-chercheurs de la spécialité au sein du CREG (dont l'intitulé n'est malheureusement pas explicité), ce qui assure une synergie entre enseignement et recherche, au regard notamment de l'axe programmatique « Gouvernance du travail dans un contexte mondialisé » du CREG et de l'ouverture de « certains » séminaires de centre aux étudiants. Il aurait été toutefois intéressant d'avoir davantage d'éléments concernant cette politique d'ouverture des séminaires aux étudiants. Il est également regrettable que les résonances des programmes de recherche en cours avec les problématiques liées au vieillissement ne soient pas précisées. Au-delà de la familiarisation avec le monde de la recherche que l'on devine à travers les quelques éléments évoqués plus haut, la formation à la recherche est absente du dossier de la spécialité. La référence à la double orientation recherche et professionnelle n'est donc pas justifiée.
Place de la professionnalisation	La spécialité est essentiellement à finalité professionnelle. La professionnalisation est non seulement au cœur de plusieurs enseignements mais fait également, de manière originale, l'objet d'un enseignement à part entière dispensé sous forme d'ateliers (27 heures) dont l'évaluation s'agrège à celle du projet tuteuré encadré par des intervenants professionnels qui représentent près des deux-tiers de l'équipe pédagogique. Le statut d'intervenant professionnel apparaît toutefois peu clair au regard des catégories variées d'intervenants qu'il regroupe dans le tableau annexe de l'équipe pédagogique (chargés d'enseignement relevant de l'univers académique - CNRS, UPMF, INED, IEP et issus des collectivités territoriales et de sociétés privées locales).
Place des projets et stages	La validation du master repose sur un stage de cinq mois dédié à la réalisation d'un projet tuteuré dont la soutenance orale devant une commission pluridisciplinaire assure une évaluation transversale de la maîtrise des concepts et méthodes évaluative, de l'anglais et de la professionnalisation. Les modalités du suivi et de l'évaluation du projet (par exemple, la composition du jury de soutenance), dont la place est cruciale dans le processus de validation des compétences, auraient mérité davantage de précision. Il aurait été notamment important de préciser les possibilités de valorisation de l'anglais et les modalités de son évaluation dans le cadre de la soutenance.
Place de l'international	La dimension internationale est un point fort de la spécialité qui profite d'un partenariat solide avec l'Université Pontificale (PUC) de Sao Paulo (plus précisément le Mestrado de Serviço Social) fondé sur une coopération formative autour des politiques et des méthodes du secteur sanitaire et social et donnant lieu à une double diplomation (30 ECTS dans chacune des deux formations). Des difficultés relatives au financement et à la langue soulevées dans le document

	annexe, qui développe de manière précise les contours de la dimension internationale de la spécialité, nuancent le fonctionnement du partenariat. La date de création de ce dernier aurait été utile pour interpréter ces difficultés. L'EAD est associé, de manière remarquable, à une politique d'ouverture internationale conduite par la spécialité. 20 à 30 % des étudiants en EAD résident hors du territoire métropolitain. Le nombre total d'étudiants en EAD ainsi que les modalités de validation du diplôme pour les étudiants hors du territoire métropolitain ne sont toutefois pas précisés, ce qui limite l'analyse de cette politique.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Ces différents aspects sont très peu précisés alors que les effectifs de la spécialité <i>Evaluation et management des politiques sociales</i> sont les plus importants du M2 : 80 % en 2011 (48 étudiants), 64 % en 2012 et 2013 (32 et 40 étudiants). L'admission des étudiants se fait sur dossier et entretien. Le nombre de candidatures n'est malheureusement pas indiqué. Une passerelle concernant les étudiants qui préparent le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement (CAFDES) à l'Institut de Formation des Travailleurs Sociaux (IFTS) est mentionnée dans le cadre d'une convention entre la spécialité et l'IFTS d'Échirolles sans autre précision, ce qui en limite l'analyse.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité dispose de deux régimes de formation : l'un en présentiel, l'autre en EAD. Les enseignements sont regroupés sur une semaine toutes les trois semaines de septembre à avril afin de faciliter l'accueil en FC et une entrée en stage précoce.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants repose pour 40 % sur du contrôle continu et pour 60 % sur du contrôle terminal. Le stage et le mémoire représentent 10 ECTS, ce qui semble peu au vu de l'importance accordée à la soutenance orale dans l'évaluation des compétences professionnelles, des connaissances théoriques et de l'anglais. Il aurait été intéressant de préciser des indicateurs d'évaluation concernant les compétences professionnelles.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cet aspect n'est pas précisé. La spécialité renvoie à la mention qui renseigne malheureusement peu ce point et ne le détaille pas en fonction des spécialités.
Suivi des diplômés	Le taux de validation du diplôme enregistre une baisse sensible (64 % en 2011 contre 56,25 % en 2012). L'enquête DIFEVE témoigne d'un excellent taux d'insertion professionnelle (100 % à 30 mois pour les huit répondants à l'enquête sur les 11 diplômés de moins de 30 ans). Des exemples d'emploi occupés dans les trois spécialités sont proposés et démontrent un large éventail d'emploi. Une seule poursuite en doctorat est mentionnée. Il existe un annuaire des anciens géré par l'association « A Propos ».
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité renvoie au fonctionnement de la mention qui ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement à proprement dit. L'évaluation se fait sous forme de questionnaires passés auprès des étudiants à la fin de chaque semaine de regroupement. Deux réunions de bilan sont organisées à mi-parcours et à la fin du M2. Ces dispositifs sont toutefois trop laconiques pour être analysés.

## Gérontechnologie

Place de la recherche	La recherche est présentée comme « essentielle » sans autre précision, ce qui rend impossible l'évaluation.
Place de la professionnalisation	Il est regrettable que la composition de l'équipe pédagogique dont les deux tiers sont constitués par des intervenants professionnels issus de milieux variés (entreprises, de collectivités territoriales ou encore du CHU de Grenoble) et assurent 74 heures de cours/TD (sur 136 heures au total) soit le seul élément permettant d'évaluer la place de la professionnalisation.
Place des projets et stages	Leur place est qualifiée de « majeure » sans autre précision, ce qui rend l'évaluation impossible.
Place de l'international	Des cours ont été dispensés par des chercheuses canadiennes. Il est regrettable qu'aucune autre précision ne permette d'apprécier ces expériences importantes (le statut de ces chercheuses, leur institution de rattachement, la fréquence et le contenu de ces cours auraient pu être <i>a minima</i> renseignés).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La procédure d'admission des étudiants est relativement claire. Le recrutement se fait sur dossier et audition. Les dossiers de candidature en FI (dont le nombre n'est pas précisé) sont examinés par une commission <i>ad hoc</i> composée des responsables des spécialités (on ne sait pas s'il s'agit des trois spécialités ou de deux spécialités) et deux autres enseignants. La formation en FC vise particulièrement quatre grands profils de métiers (soignant, responsable de structure, ingénieur/chargé d'affaire, éducateur/formateur). Les modalités du recrutement en FC ne sont toutefois pas précisées. Le niveau d'anglais requis pour la candidature (B2) mériterait d'être justifié. Des efforts originaux sont faits pour faire connaître la spécialité (deux vidéos sur Youtube) mais auraient mérité d'être mieux précisés. Il n'y a pas de dispositif particulier d'aide à la réussite. Les étudiants sont présentés comme étant « très suivis » sans que les modalités de ce suivi, favorisé par le petit effectif de la spécialité, ne soient précisées.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se font en régime présentiel et sont organisés sur une semaine chaque mois, de telle façon que les étudiants en FC puissent y assister. Un site internet mis à jour chaque semaine réunit les supports des cours et des informations diverses sur la spécialité. Le numérique est également utilisé pour faire connaître la spécialité (Cf. rubrique recrutement ci-dessus).
Evaluation des étudiants	La réponse formulée dans le dossier montre une confusion avec l'évaluation de la formation par les étudiants, décrite comme « très complète, globalement très élogieuse » sans mentionner toutefois le mode de recueil de ces points de vue. L'évaluation des étudiants n'est pas abordée dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences se fait en contrôle continu mais ses modalités ou des indicateurs d'évaluation des compétences ne sont pas précisés.
Suivi des diplômés	Le petit nombre d'étudiants de la spécialité permet un suivi individualisé dont les modalités ne sont pas indiquées. Sur les trois étudiants en FI (sur les sept étudiants de la spécialité), on compte une insertion professionnelle, une poursuite en doctorat et une poursuite d'études vers un autre M2. La formation signale qu'un marché du travail spécialisé dans le domaine de la gérontechnologie ne s'est finalement pas déployé comme cela était envisagé, sans toutefois préciser les conséquences ou les risques pour la formation à plus ou moins long terme.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation spécifique par les étudiants. La coordination entre l'UPMF et l'UJF est soulevée comme point faible de la spécialité sans que ses enjeux soient détaillés. Le dossier de la spécialité est malheureusement très lacunaire et rend difficile son évaluation.

# Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

**Direction des formations et de la vie étudiante**

**Monsieur Jean-Marc GEIB**

Affaire suivie par : Nathalie GENIN  
Tél. : 04 76 82 83 01  
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Cognition – Education - Société

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

#### MENTIONS

LICENCE SHS - PSYCHOLOGIE  
LICENCE SHS – SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
LICENCE SHS - SOCIOLOGIE  
MASTER SHS - PSYCHOLOGIE  
MASTER SHS - SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
MASTER SHS - VIEILLISSEMENT,  
SOCIETES, TECHNOLOGIE  
MASTER SHS - ENQUETE ET EXPERTISE  
SOCIOLOGIQUE  
MASTER DEG - ETUDES  
INTERNATIONALES ET EUROPEENNES  
MASTER DEG - SCIENCE POLITIQUE

#### SPECIALITES

Psychologie clinique; Psychologie cognitive et sociale; Neuropsychologie et neurosciences cliniques  
Ingénierie de la formation  
Médiation médico-sociale: bien vieillir, dépendance et cas complexes;  
Evaluation et management des politiques sociales;  
Etudes et recherche sociologique - ERS  
Gouvernance européenne; Science politique de l'UE  
Ingénierie juridique et financière; Villes, territoires, solidarités;  
Développement et expertise de l'économie sociale; Direction de projets culturels; Sciences de gouvernement comparées; Politiques publiques de santé: territoires, management, ingénierie de projet

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



**Michel ROCCA**